

nous savons aussi que le clergé ne peut suffire à tout, et que, dans la plupart des cas, ce n'est qu'en faisant appel au concours des religieux et des religieuses qu'il peut subvenir aux nécessités sans cesse croissantes des âmes qui lui sont confiées, surtout dans les centres populeux où le ministère ordinaire est déjà un fardeau écrasant. Loin donc d'espérer que les œuvres, forcément délaissées par suite de la disparition des Congrégations religieuses, pourront être maintenues, même au prix de sacrifices extraordinaires, notre cœur est dans l'angoisse en prévision des besoins urgents auxquels il sera impossible de pourvoir.

II

Nécessaires à l'Eglise et au ministère du clergé paroissial, les Congrégations religieuses ne le sont pas moins aux âmes, et leur disparition serait, à ce point de vue, un malheur dont nous ne pouvons mesurer toutes les conséquences.

Il n'y a pas longtemps encore, ceux qui entreprenaient et qui conduisent aujourd'hui cette guerre sans merci contre nos religieux et nos religieuses, s'efforçaient de croire qu'ils ne poursuivaient que telle ou telle Congrégation en particulier ; mais aujourd'hui que le succès semble devoir couronner leurs efforts sacrilèges, ils deviennent plus sincères dans l'expression de leur sentiment ; ils ne cachent plus que leur dessein est de détruire, comme l'a dit l'un d'entre eux, l'entité que représente l'idée de Congrégation, parce que toute Con-